

Se lancer dans le développement durable : retour d'expérience de l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen à Strasbourg

Propos recueillis par **Clarisse Descroix et Suzanne Malissard**

Dans le cadre de la démarche RSE, la FEHAP valorise les projets des établissements et services adhérents en faveur du développement durable. Stéphane Buzon, Directeur général de l'association Emmaüs Diaconesses revient sur les actions mises en œuvre et à venir. Un bel exemple qui prouve que chacun peut faire de la RSE, à petite ou grande échelle et en fonction de ses moyens.

Qu'est ce qui a impulsé votre démarche en faveur du développement durable et quels conseils donneriez-vous à des structures souhaitant faire de même ?

Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'être une structure de grande taille et de devoir déployer beaucoup de moyens. Pour aboutir à des actions concrètes, l'essentiel réside dans l'existence d'un projet porté par la gouvernance de l'établissement. La mise en place d'un comité de pilotage permet ensuite de structurer les idées. Pour que la démarche puisse être couronnée de succès, elle doit se faire sur la base du volontariat. Il faut également commencer par des projets simples et réalisables qui intéressent les participants, par des thématiques pouvant apporter rapidement des résultats afin d'encourager les équipes (rédaction d'une charte, tri sélectif, covoiturage, collecte de déchets...).

Quelles sont les principales actions concrètes mises en œuvre ?

Le point de départ de notre projet a coïncidé avec l'accueil d'un stagiaire éco-conseiller et, dans un second temps, avec la création d'un comité de pilotage rassemblant des salariés, des résidents, des familles et des administrateurs. L'infor-



« Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'être une structure de grande taille et de devoir déployer beaucoup de moyens ».

mation de l'ensemble des acteurs quant à la démarche et la rédaction d'une charte et d'une lettre mensuelle du développement durable ont été les premières réalisations. Puis, des actions concrètes ont été lancées au niveau des trois domaines du développement durable, à savoir l'écologie, l'économie et le social. Sur le plan

de l'écologie, l'EHPAD utilise des produits éco-durables et a mis en place la collecte de déchets (piles, ampoules, cartouches) et le tri sélectif. Un projet de lutte contre le gaspillage est en cours, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, avec, entre autres, la mise en place d'un compost. L'EHPAD bénéficie par ailleurs d'un grand parc qui a été réaménagé. Des moutons et des ruches ont été accueillis et un parcours « santé-saveurs » a été créé. Enfin, la charte « Pour + de biodiversité » a récemment été signée avec la Ville de Strasbourg. Sur le plan social, un garage à vélos sécurisé en bois a été installé et le covoiturage est encouragé. Un travail sur les risques psychosociaux est mené par le biais d'enquêtes de satisfaction, de groupes de paroles ou encore de formations. L'établissement accueille chaque semaine une « Ruche qui dit Oui ! » regroupant des producteurs locaux qui viennent y vendre leurs produits. Enfin, l'association est membre du Bureau du Cercle de performance « Développement durable » de l'ANAP.

Quels résultats avez-vous constatés à court terme ?

Ces actions fédèrent les personnes au sein d'un même projet tout en valorisant l'image de l'établissement. Par ailleurs,



Parcours santé saveurs

l'installation d'une pompe à chaleur, le projet de réduction du gaspillage alimentaire ainsi que des travaux d'isolation engendrent des économies, 3e volet du

« Ces actions fédèrent les personnes au sein d'un même projet tout en valorisant l'image de l'établissement ».

développement durable. Et bientôt, la revente du compost permettra de financer de nouvelles animations. Par ailleurs, l'établissement a été récompensé lors du Salon Santé Autonomie 2013 (Paris) par l'obtention du Trophée du développement durable dans la catégorie « Meilleur démarrage dans le développement durable ». Cette thématique a également été incluse dans le projet d'établissement de l'EHPAD, initiative saluée par les évaluateurs externes.

Quelles perspectives envisagez-vous ?

L'objectif premier est de maintenir la dynamique existante, sachant que la démarche est actuellement étendue à l'ensemble des EHPAD de l'association. Pour cela, il est essentiel de disposer d'une gouvernance active et structurée.

Parmi les projets à venir sont prévues la suppression totale des bouteilles en plastique, remplacées par des fontaines à eau plate et pétillante reliées à l'eau du robinet, ou encore l'acquisition de poules. Quant au projet de compost lancé récemment, il doit être pérennisé. Enfin, un bilan énergétique est envisagé, notamment pour les bâtiments les plus anciens.



Moutons-tondeuses

« L'essentiel réside dans l'existence d'un projet porté par la gouvernance de l'établissement ».